



Mouvement Citoyens Grégamistes

Le camping de Kermorio : une affaire qui marche ? A vous de juger

L'association « Mouvement Citoyens Grégamistes » suit depuis sa création l'évolution du dossier du camping municipal de Kermorio. Le dernier magazine « Le Grégamiste » diffusé fin juillet a annoncé l'ouverture de ce camping depuis le 1^{er} juillet. Peu avant la fin août le maire a déclaré dans la presse que cet établissement a été complet pendant une quinzaine de jours en août.

Qu'en est-il vraiment ?

La visite des lieux permet de constater que l'aménagement de toute la partie sud du terrain n'est pas achevé. La visite du site internet de « Camping-Car Park »

(https://www.campingcarpark.com/fr_FR/sejour/camping/bretagne/56-morbihan/grand-champ-golfe-du-morbihan#0), permet de constater que 45 emplacements sont ouverts à la location pour les camping-cars, vans, caravanes et tentes du 1/07 au 30/09 ; en dehors de cette période seuls les camping-cars et vans sont admis. En fait, 25 emplacements supplémentaires ont été ajoutés aux 20 préexistants depuis 2019.

Nous rappelons que ce site devait initialement proposer 70 emplacements et que pour cela la commune a investi près de 300 000 € !

Le site internet de « Camping-Car Park » donne en temps réel le nombre d'emplacements disponibles. Nous y avons fait des relevés quotidiens depuis le 2 août à une heure tardive (au moins après 22 h et le plus souvent entre 23 h et minuit) pour tenir compte des réservations tardives. Ces relevés sont compilés dans le tableau ci-après.

août	Nombre d'emplacements disponibles / 45	Taux de remplissage	septembre	Nombre d'emplacements disponibles / 45	Taux de remplissage
02/août	27	40,00%	01/sept.	42	6,67%
03/août	20	55,56%	02/sept.	41	8,89%
04/août	22	51,11%	03/sept.	Non relevé	
05/août	17	62,22%	04/sept.	42	6,67%
06/août	Non relevé		05/sept.	42	6,67%
07/août	6	86,67%	06/sept.	43	4,44%
08/août	7	84,44%	07/sept.	41	8,89%
09/août	1	97,78%	08/sept.	36	20,00%
10/août	0	100,00%	09/sept.	35	22,22%
11/août	6	86,67%	10/sept.	34	24,44%
12/août	Non relevé		11/sept.	36	20,00%
13/août	8	82,22%	12/sept.	34	24,44%
14/août	17	62,22%	13/sept.	36	20,00%
15/août	22	51,11%	14/sept.	34	24,44%
16/août	23	48,89%	15/sept.	37	17,78%
17/août	29	35,56%	16/sept.	38	15,56%
18/août	22	51,11%	17/sept.	37	17,78%
19/août	27	40,00%	18/sept.	38	15,56%
20/août	32	28,89%	19/sept.	36	20,00%
21/août	31	31,11%	20/sept.	34	24,44%
22/août	34	24,44%			
23/août	38	15,56%			
24/août	33	26,67%			
25/août	28	37,78%			
26/août	39	13,33%			
27/août	38	15,56%			
28/août	38	15,56%			
29/août	40	11,11%			
30/août	40	11,11%			
31/août	41	8,89%			
Moyenne du mois d'Août		45,56%	Moyenne du mois de Septembre		16,26%
Médiane du mois d'Août		40,00%	Médiane du mois de Septembre		17,78%

Notre maire serait-il marseillais ?

Concernant les recettes, la commune perçoit les 2/3 du prix Ht de la location qui est de 11,90 €/emplacement/jour du 1/05 au 30/09 et de 9,25 € en dehors de cette période. Mais il y a des charges à déduire de ces recettes (entretien, électricité, eau,...). Sauf erreur de notre part, jamais aucun budget de fonctionnement, réalisé ou à venir, n'a été évoqué lors des conseils municipaux auxquels nous avons assisté systématiquement.

Bien que la fréquentation constatée puisse donner une idée du temps de retour sur investissement, il est prématuré d'en faire une estimation. Nous le ferons au terme d'un an de fonctionnement. En 2021, l'aire de camping-cars a généré un déficit de 2 283 € (source : compte administratif 2021).